



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

CNCL

Question écrite n° 38084

Texte de la question

M Bernard Schreiner interroge M le ministre de la culture et de la communication sur le fait curieux que les recommandations de la CNCL concernant la campagne présidentielle sur les télévisions publiques ont été révélées par le Conseil national des collectivités territoriales pour l'audiovisuel animé par des responsables de la majorité, lors d'une conférence de presse. En lui rappelant qu'il existe de nombreux organismes ou associations ayant les mêmes fonctions, le même rôle et, pour certains, beaucoup plus d'audience, il lui demande ce qu'il pense, d'une part, de cette procédure et, d'autre part, du contenu des recommandations proposées.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38084

Rubrique : Communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1228